

Déclaration de Performance

TT20-CPR-2011-Version 3



Produit:

Produit/Application: Appareil de chauffage à combustible solide, sans raccordement d'eau chaude
Art: **TT20:** S01-600/601, **TT20R:** S01-602/603, **TT20SA:** S01-626,
TT20S: S01-618/619, **TT20RS :** S01-620/621, **TT20BAZIC / R:** S01-606/608
Carburant: Bois
Numéro de Production: Voir l'étiquette sur le dos de la cuisinière

Fabricant:

TermaTech A/S E-mail: info@termatech.com
Gunnar Clausens Vej 36 Web: www.termatech.com
8260 Viby J Tél.: +45 8742 0035
Danemark

Certification et normes:

AVCP Système: Système 3
Normes européennes: CE/DS/DIN/EN 13240:2001 + A2 :2004/AC2007
Certificat: L'organisme de contrôle du Rhein-Ruhr Feuerstätten GmbH, organisme notifié no. 1625, a mené les dispositions de le type de produit et contrôle les services décrits sur la base de l'examen de type. Le rapport d'essai est non 40 11 2613.
L'organisme de contrôle du Teknologisk Institut, organisme notifié no. 1235, a mené les dispositions de le type de produit et contrôle les services décrits sur la base de l'examen de type. Le rapport d'essai est non 300-ELAB-1520-SIK-Rev-1.

Performance déclaré:

Caractéristiques de Base	Performance	Spécification technique harmonisée
Réaction en cas d'incendie	AI	CE/DS/DIN/EN 13240:2001+ A2:2004/AC2007
Distance à un matériaux inflammable	Jusqu'au mur arrière: min. 150 /100 mm Jusqu'au mur latérale: min. 350 mm Distance en angle 45°: min.125mm/ 100mm Autres distances ; voir manuel d'installation	
Les émissions provenant de la combustion	CO = 0,08 % NOx = 125 mg/Nm ³ OGC = 107 mgC/Nm ³ PM = 24 mg/Nm ³	
Sécurité électrique	NPD (Aucune valeur déterminée)	
Pression de fonctionnement maximale	NPD (Aucune valeur déterminée)	
Risque de chute de combustible en feu	Conforme	
Température de surface	Conforme	
Facilité de nettoyage	Conforme	
Résistance mécanique	Conforme	
Émissions de substances dangereuses	Conforme	
Température des fumées	273° Celsius	
Puissance	5,0 KW	
Rendement	83,4 %	

Le soussigné est responsable de la fabrication et de la conformité à la performance déclarée.

Viby 1.03.2011

Søren Toft

